

tsan

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
DES ARTS ET TECHNIQUES DU
THÉÂTRE

Taxe d'apprentissage



Costumes
Lumière
Écriture dramatique
Administration
Direction technique
Son
Jeu
Mise en scène
Scénographie

À l'ENSATT, le théâtre s'élabore dans un rapport constant entre pédagogues, étudiantes et étudiants, entre artistes, techniciennes, techniciens et équipe administrative, entre personnalités du spectacle et publics avertis ou simplement curieux.

Chaque formation est animée par un ou des responsables pédagogiques, professionnels en activité entourés d'une équipe d'intervenantes et intervenants réguliers ou ponctuels, chacune et chacun, spécialiste d'un domaine artistique ou technique.

Le rayonnement de l'École est en grande partie la résultante d'une équation complexe entre qualité et diversité de ses enseignements. Avec plusieurs dizaines d'établissements partenaires répartis sur tous les continents, l'ENSATT offre à ses étudiants de nombreuses possibilités d'effectuer une partie de leur cursus à l'étranger.

Leyla-Claire RABIH, directrice



220 étudiants

10 métiers



CE QUE PERMET LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La transmission est au cœur des préoccupations d'une école, et plus encore dans une école de théâtre, où l'apprentissage s'inscrit dans une tradition vivante et partagée.

La taxe d'apprentissage pour l'ENSATT représente un soutien fort qui permet de renforcer la réussite de nos étudiantes et étudiants et améliorer leurs conditions de vie et leurs parcours de formations durant 3 à 5 ans au cœur de la Ville de Lyon.

Soutenir nos formations, c'est investir dans des outils pédagogiques et renouvelés, c'est soutenir la recherche, l'innovation et la création artistique des futurs professionnels du spectacle vivant.

Votre aide est indispensable et plus que jamais précieuse pour l'avenir de notre École pour :

- pour tisser des partenariats avec les tutelles et les institutions, ainsi qu'avec d'autres lieux d'enseignement et de recherche dans le domaine des arts de la scène,
- pour consolider ses liens avec des structures et des invités, dont les trajectoires ou les approches éducatives marquent le paysage artistique à l'international,
- pour renforcer ses outils et moyens techniques,
- pour innover dans ses approches pédagogiques et se doter des moyens performatifs.

COMMENT NOUS VERSER LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

1^{ère} période de répartition

- 26 mai 2026 : Début de la 1^{ère} période de répartition et ouverture de [SOLTéA](#)
- 21 août 2026 : Clôture de la 1^{ère} période de répartition
- À partir du 1^{er} septembre 2026 : 1^{er} virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

2^e période de répartition

- 3 septembre 2026 : Début de la 2^e période de répartition
- 21 octobre 2026 : Clôture de la campagne de répartition sur [SOLTéA](#)
- À partir du 5 novembre 2026 : 2^e virement des fonds répartis aux établissements par les employeurs

Fonds non répartis

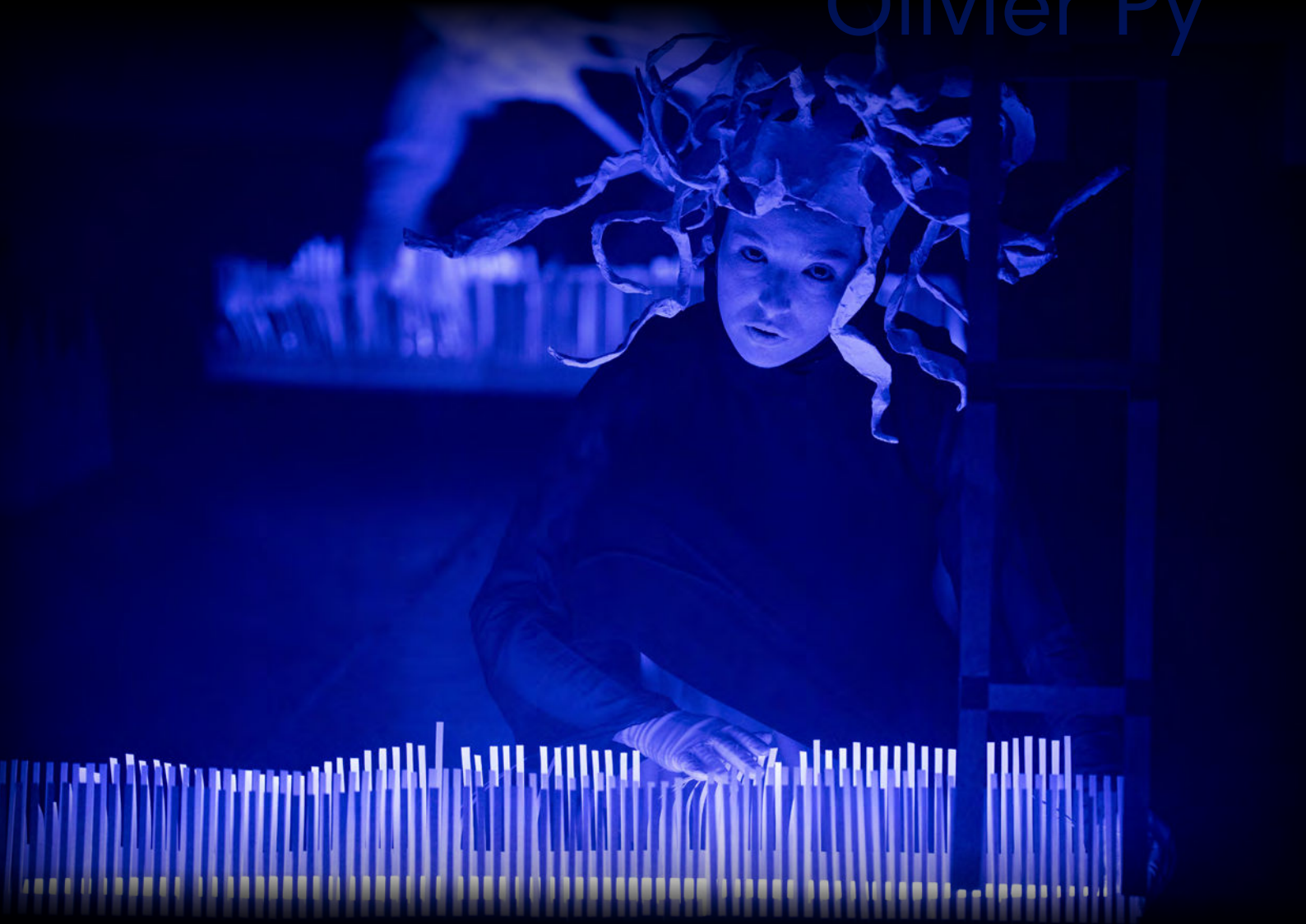
À partir du 26 novembre 2026 : Versement des fonds non répartis par voie réglementaire

Le moteur de recherche mis en place par [SOLTéA](#) permet aux entreprises d'identifier facilement les établissements habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Pour être certains de pouvoir nous soutenir et d'affecter votre solde en faveur de nos formations, vous pourrez nous identifier et nous désigner à travers le moteur de recherche de la plate-forme en utilisant :

- notre nom : Ensatt
- notre UAI : 0693735K
- notre SIRET : 197 507 734 000 22

Contact : Nadia Teillard, gestionnaire en charge de la collecte de la taxe d'apprentissage – 04 78 15 05 29 – nadia.teillard@ensatt.fr

Catherine Frot Simon Delétang
Emmanuel Daumas Lucile Lacaze
Audrey Fleurot Rémi Tremblé
Marc Lesage Elodie Colin
Cécile de France Clothilde Courau
Isabelle Carré koffi kwahulé Murielle Mayette
Christophe Malavoy Laure Calamy
Jérôme Deschamps Baptiste Guiton
Nicole Garcia Fanny Gamet
Isabelle Huppert Myriam Boyer
Jean-Pierre Daroussin Christine Scott-Thomas
Marie-Sophie Ferdane Olivier Py



Crédit photographique Benjamin Bourgeois

Pages 2 et 3 : l'École au travail

Couverture : Cabaret Jardin des délices - Emmanuel Daumas

Dernière de couverture : Paysage Blip Bloop - Lab'Opéra 24



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



établissement
associé



www.ensatt.fr